

Groupe Technique Logement et Urbanisme  
Jeudi 26 septembre 2019

# Le PDALHPD et les territoires : enjeux d'articulation et actions concrètes.



# Actualités et rencontres

➤ Prochain GTLU le 3 décembre « Territoire & énergie »

➤ Colloque annuel de l'observatoire de l'habitat (mai 2020)

Thématique envisagée : « L'élu local et l'habitat. Entre responsabilités et initiatives. Exemples d'actions et débats »



# Tour de table



# Rappels sur le PDALHPD de la Drôme

*Fabrice Poisson et Aurore Mermet, Département de la Drôme*

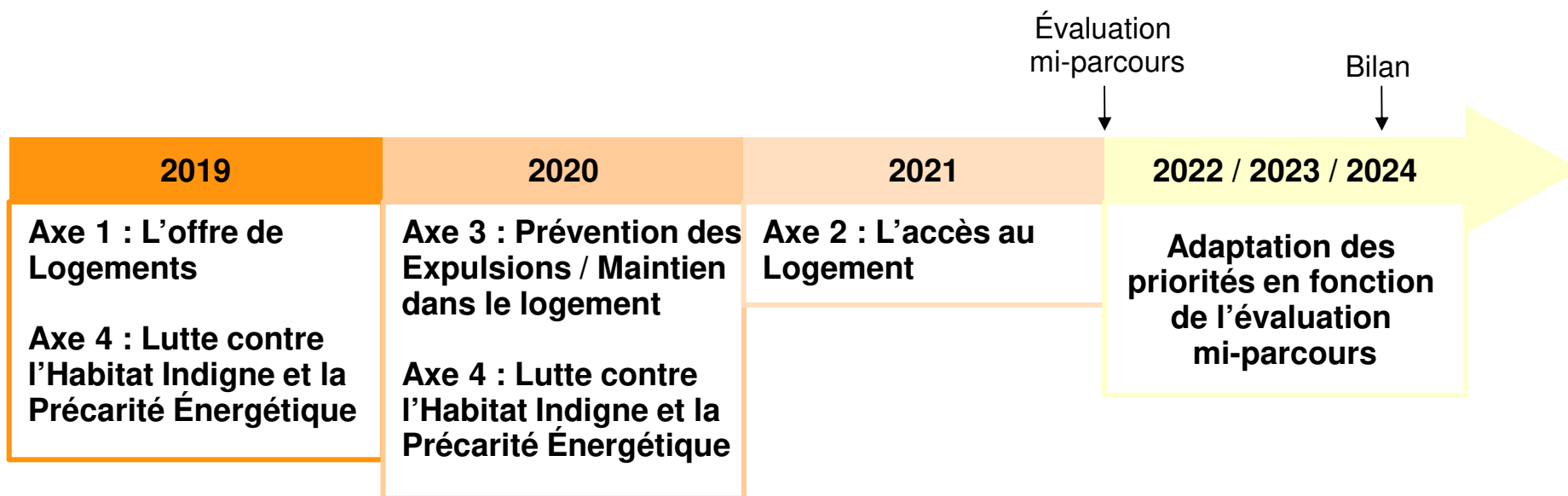


# Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

\* Copiloté par l'État et le Conseil Départemental pour 6 ans (2019-2024)

\* Un Plan réparti sur 5 thématiques :

- **La gouvernance**
- **L'offre de logement**
- **Le parcours de l'utilisateur**
- **Le maintien dans le logement**
- **La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique**



# Gouvernance des politiques locales de l'habitat et liens avec le PDALHPD

- **Gouvernance départementale et territoriale du PDALHPD**

*Aurore Mermet, Département de la Drôme*

- **Un enjeu d'articulation du PDALHPD avec les politiques locales de l'habitat**

*Flavien Guérimand, ADIL 26*

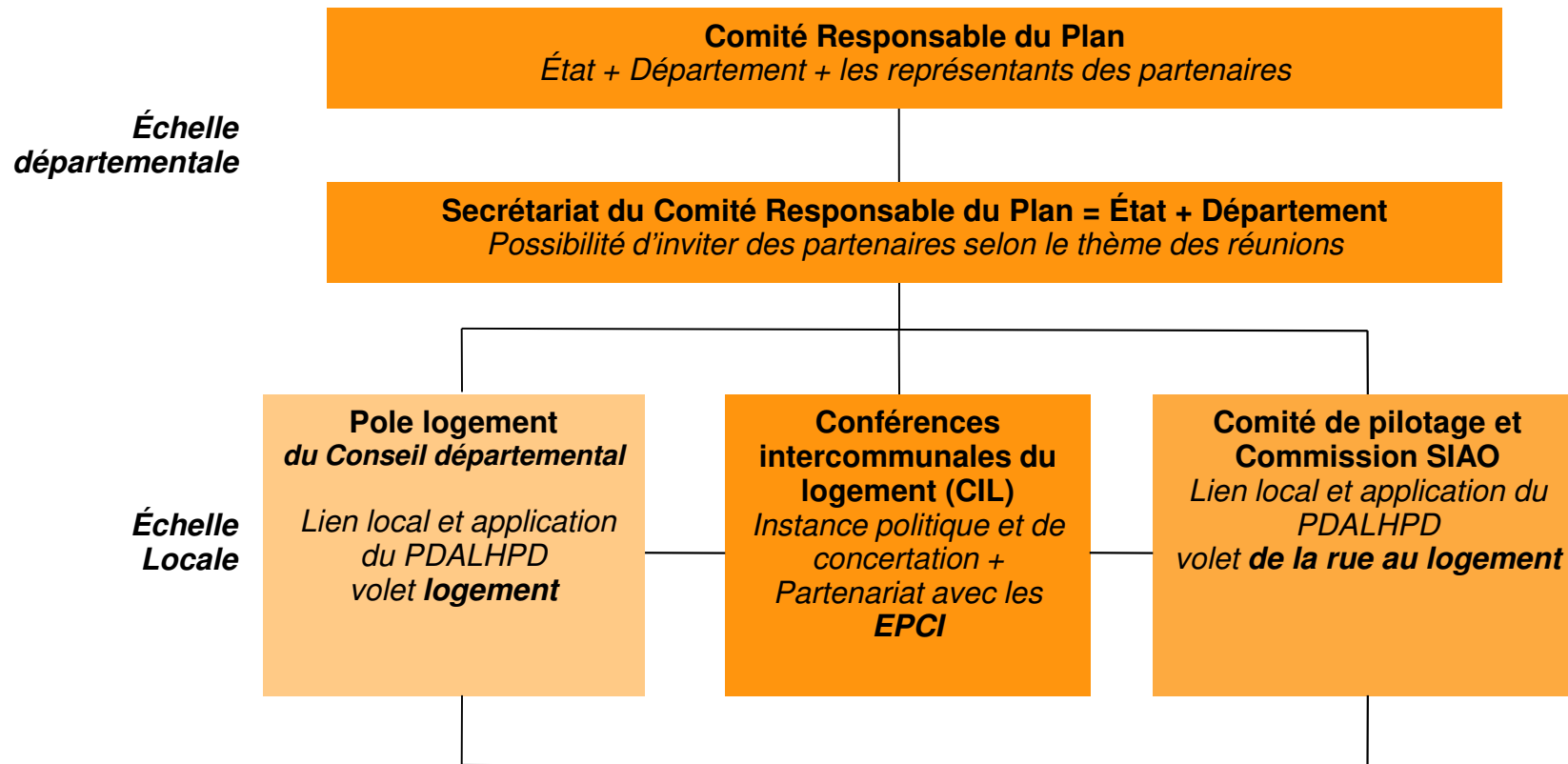
- **Tour de table des EPCI présents**

- **Lancement d'un questionnaire aux EPCI en ligne**

*Fabrice Poisson, Département de la Drôme*



# Simplifier et territorialiser la gouvernance du Plan



Mutualisation avec les instances de gouvernance du Schéma des Solidarités une fois par an pour articuler les Plans et Schémas

**1ère Conférence des Solidarités le 11 octobre à 10h**

# Gouvernance des politiques locales de l'habitat et liens avec le PDALHPD

- Gouvernance départementale et territoriale du PDALHPD

*Aurore Mermet, Département de la Drôme*

- **Un enjeu d'articulation du PDALHPD avec les politiques locales de l'habitat**

*Flavien Guérimand, ADIL 26*

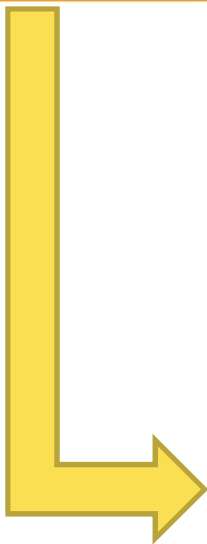
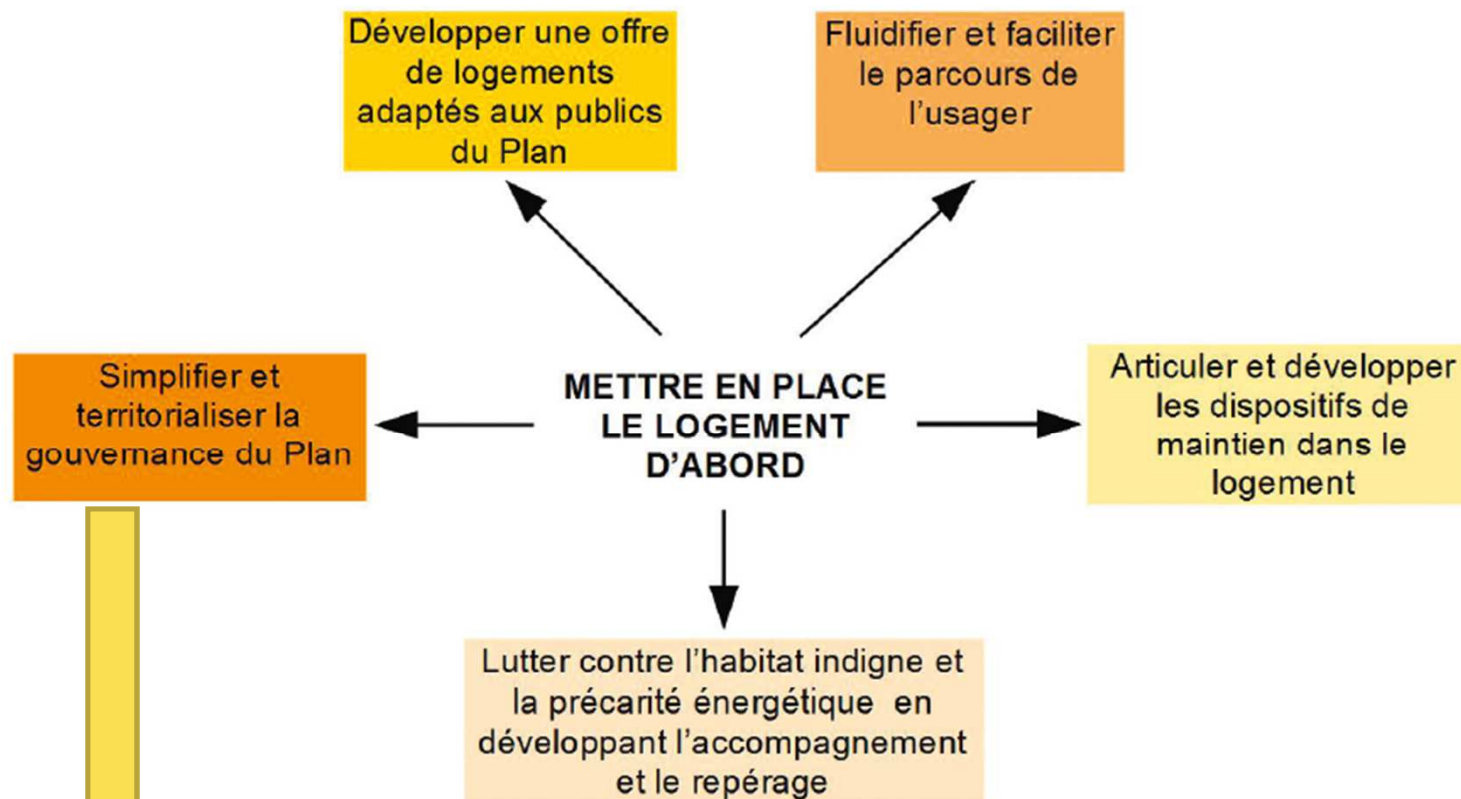
- Tour de table des EPCI présents

- Lancement d'un questionnaire aux EPCI en ligne

*Fabrice Poisson, Département de la Drôme*



# Un enjeu d'articulation du PDALHPD avec les politiques locales de l'habitat



**Quelle articulation avec l'échelle intercommunale ?**

# Articulation du PDALHPD avec l'échelle intercommunale



## EPCI avec la compétence habitat ?

*Obligatoire ou optionnelle*



**Quels supports pour la mise  
en place et la gouvernance du Plan ?**



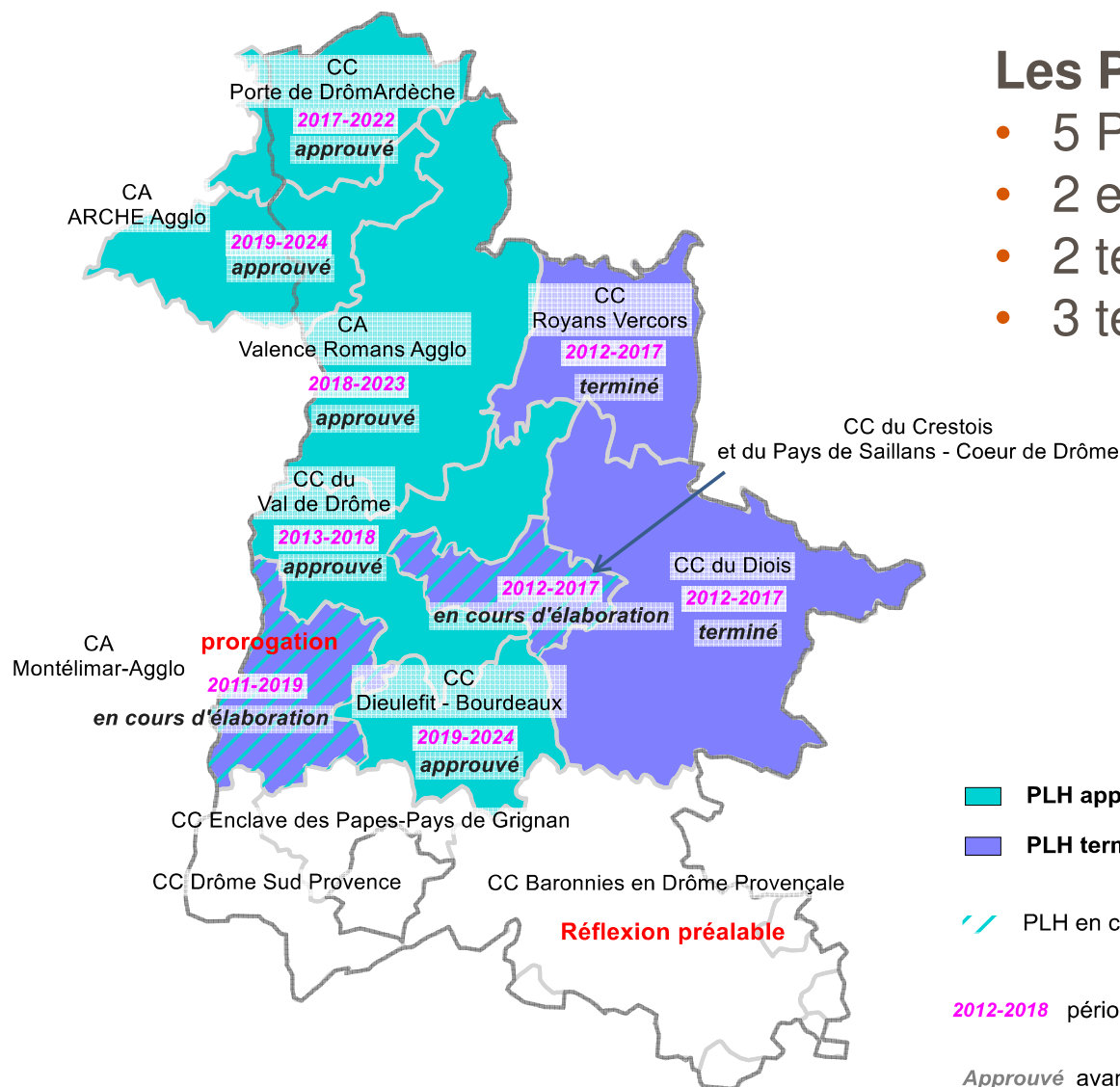
**OUI**

- PLH ou PLUI-H
- CIL/CIA/PPGDID
- Autres cadres de la politique habitat :  
*CTG CAF, PIG/OPAH, cœur de ville, AMI,...*

**NON**

- Partenariat avec les Pôles logements départementaux
- Autres cadres de la politique habitat :  
*CTG CAF, PIG/OPAH, cœur de ville, AMI,...*

# Programmation et accès au logement



Carte réalisée par l'ADIL 26 au 16/09/2019

## Les PLH en Drôme :

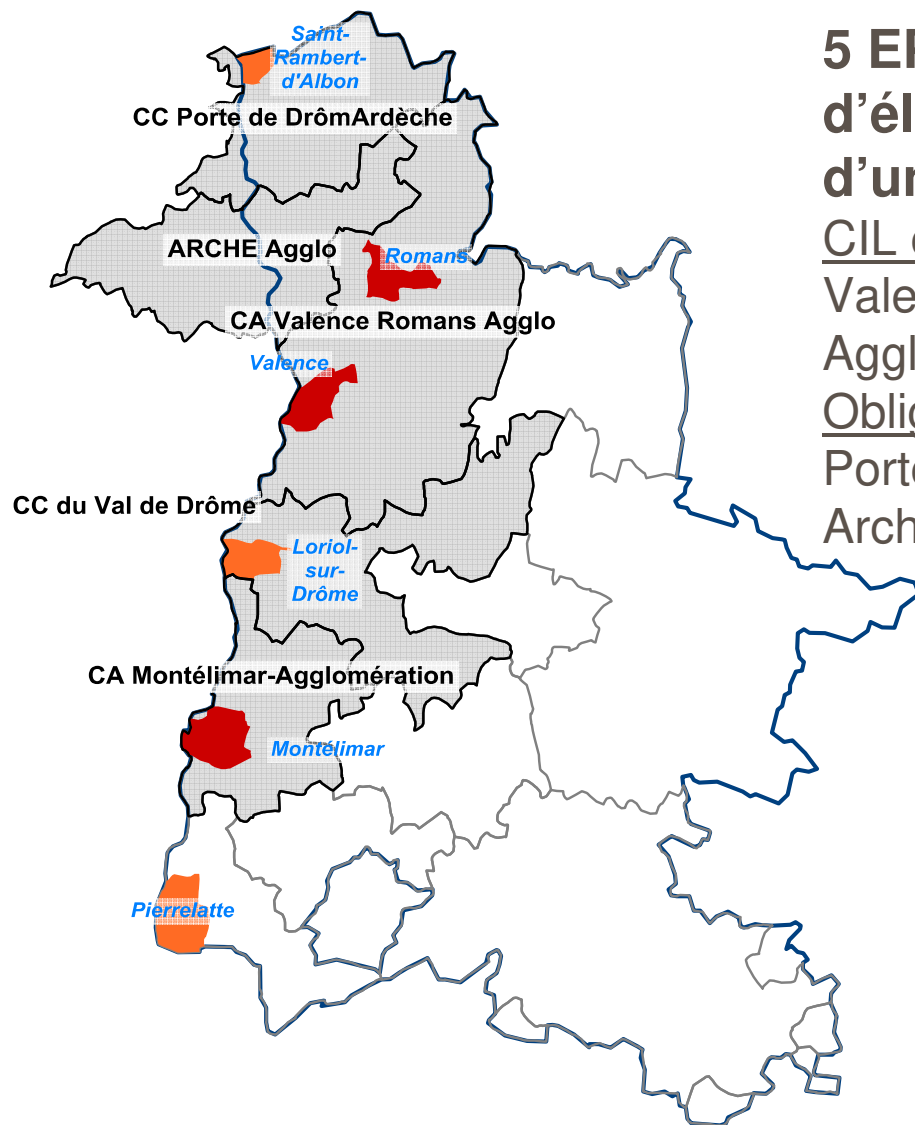
- 5 PLH approuvés
- 2 en cours d'élaboration
- 2 terminés
- 3 territoires sans

- PLH approuvé
- PLH terminé
- ▨ PLH en cours d'élaboration

2012-2018 période du PLH

Approuvé avancement du PLH

# Mixité sociale et politique d'attribution de logements HLM



**5 EPCI sont dans l'obligation d'élaborer une CIL accompagnée d'une CIA et d'un PPGDID.**

CIL effective ou en cours de rédaction :  
Valence Romans Agglo et Montélimar Agglo

Obligation de mise en œuvre :  
Porte de DrômArdèche, Val de Drôme et Arche Agglo.

 Territoire concerné par la CIL

**Commune avec au moins un QPV**

 1

 2 et +

**adil** - LA  
D R Ô  
M E -

observation habitat

12

# EPCI et politiques habitat



	PLH	PLUI	CIL/ CIA/PPGDID
CC Porte de DrômArdèche	approuvé	-	pas démarrée
ARCHE Agglo	approuvé	-	pas démarrée
CA Valence Romans Agglo	approuvé	-	effective
CC Royans Vercors	caduc	-	-
CC du Val de Drôme	révision/élaboration	élaboration	pas démarrée
CC du Crestois et du Pays de Saillans - Coeur de Drôme	révision/élaboration	-	-
CC du Diois	caduc	élaboration	-
CA Montélimar-Agglomération	révision/élaboration	élaboration	prescrite
CC Dieulefit - Bourdeaux	approuvé	-	-
CC Enclave des Papes-Pays de Grignas	-	-	pas démarrée
CC Drôme Sud Provence	-	-	pas démarrée
CC Baronnie en Drôme Provençale	-	-	-


# Autres cadres utiles à la mise en place du PDALHPD
































Territoire	PIG/OPAH	convention territoriale globale (CAF)	PNRU /QPV/contrat de ville	cœur de ville	centre ville et village (appel à projet dep)	PCAET
CC Porte de DrômArdèche	OPAH en cours	-	territoire concerné	-	territoire concerné	prescrit
ARCHE Agglo	étude OPAH	signée	-	-	-	pas démarré
CA Valence Romans Agglo	OPAH en cours	-	territoire concerné	territoire concerné	territoire concerné	effectif
CC Royans Vercors	PIG avec opérateur	-	-	-	-	-
CC du Val de Drôme	PIG avec opérateur	-	territoire concerné	-	-	prescrit
CC du Crestois et du Pays de Saillans - Coeur de Drôme	PIG avec opérateur	-	-	-	-	-
CC du Diois	étude OPAH	signée	-	-	-	-
CA Montélimar-Agglomération	étude OPAH	-	territoire concerné	territoire concerné	territoire concerné	pas démarré
CC Dieulefit - Bourdeaux	PIG avec opérateur	-	-	-	-	-
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	PIG dep	-	-	-	-	prescrit
CC Drôme Sud Provence	PIG dep	-	-	-	-	prescrit
CC Baronnie en Drôme Provençale	PIG dep	élaboration	-	-	territoire concerné	prescrit

# Quelle articulation du PDALHPD avec le niveau intercommunal ?



-  PLH
-  CIL/CIA/PPGDID
-  Autres dispositifs

	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>En 2019</span> <span>En 2019-2020</span> <span>En 2020</span> <span>En 2021</span> </div>			
	AXE 1	AXE 4	AXE 3	AXE 2
	Développer une offre de logements adaptée aux publics du Plan	Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique	Articuler et développer les dispositifs de maintien dans le logement	L'accès au logement Fluidifier et faciliter le parcours de l'utilisateur
CC Porte de DrômArdèche		 		 
ARCHE Agglo				 
CA Valence Romans Agglo		 	 	 
CC Royans Vercors				
CC du Val de Drôme				 
CC du Crestois et du Pays de Saillans - Coeur de Drôme				
CC du Diois				
CA Montélimar-Agglomération				
CC Dieulefit - Bourdeaux				
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan				
CC Drôme Sud Provence				
CC Baronnie en Drôme Provençale				

# Gouvernance des politiques locales de l'habitat et liens avec le PDALHPD

- Gouvernance départementale et territoriale du PDALHPD

*Aurore Mermet, Département de la Drôme*

- Un enjeu d'articulation du PDALHPD avec les politiques locales de l'habitat

*Flavien Guérimand, ADIL 26*

- **Tour de table des EPCI présents**

- Lancement d'un questionnaire aux EPCI en ligne

*Fabrice Poisson, Département de la Drôme*



# Gouvernance des politiques locales de l'habitat et liens avec le PDALHPD

- Gouvernance départementale et territoriale du PDALHPD

*Aurore Mermet, Département de la Drôme*

- Un enjeu d'articulation du PDALHPD avec les politiques locales de l'habitat

*Flavien Guérimand, ADIL 26*

- Tour de table des EPCI présents

- **Lancement d'un questionnaire aux EPCI en ligne**

*Fabrice Poisson, Département de la Drôme*



# Lancement d'un questionnaire auprès des EPCI dans le courant du mois d'octobre

## Objectif :

- Identifier les thématiques pour lesquelles la concertation entre pilotes du PDALHPD et EPCI constitue un levier pour avancer sur les projets
- Associer les EPCI à la mise en œuvre de ces actions quand ils le souhaitent

# Axes du PDALHPD et exemples d'actions partenariales



# Axe 1: Développer une offre de logements adaptés

- **Point d'avancement** — Aurore Mermet, CD 26.
- **Focus 1 - Le logement des saisonniers dans les communes touristiques, le cas de Dieulefit** - Marion Gallo, CC Dieulefit Bourdeaux



# Axe 1 : Développer une offre de logements adaptée aux publics du Plan

**Objectifs** : Assurer une diversité dans l'offre de logements autonomes et accompagnés à travers :

- la construction de logements sociaux,
- la mobilisation du parc privé pour produire des logements à loyer modéré
- Le développement de l'offre de logements adaptés et/ou accompagnés
- le développement de réponses spécifiques pour des publics ciblés

## Principales actions 2019:

- Sous-locations / logement des jeunes :  
Expérimentation d'une sous-colocation sur Romans (1 logement, 3 places)

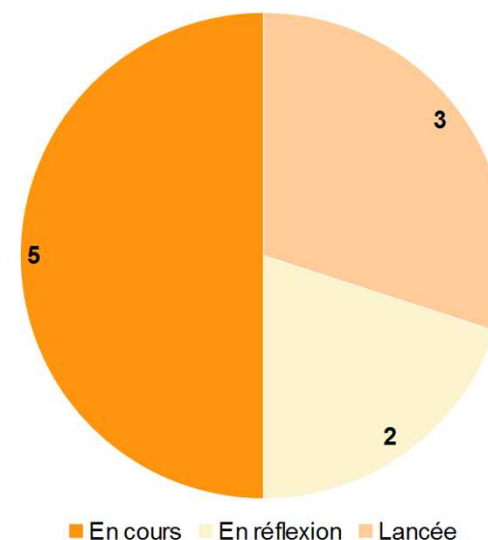
Un projet du même ordre en cours de réflexion sur Valence

- Logement des femmes victimes de violence :  
Expérimentation de familles d'accueil

Dispositif en phase de recrutement

- Lancement de la MOUS Gens du voyage

Nombres d'actions travaillées et état d'avancement en 2019



# Axe 1: Développer une offre de logements adaptés

- Point d'avancement — Aurore Mermet, CD 26.
- **Focus 1 - Le logement des saisonniers dans les communes touristiques, le cas de Dieulefit** - Marion Gallo, CC Dieulefit Bourdeaux



# Axe 2 : Fluidifier faciliter le parcours de l'utilisateur

- **Point d'avancement** – Aurore Mermet, CD 26.
- **Focus 2 - Les Espaces Information Logement, (EIL de Valence et Romans) -** Remy Coindet, Valence Romans Agglo et Anne Chatanay-Brosset, SOLIHA 26.



## Axe 2 : Fluidifier et faciliter le parcours de l'utilisateur

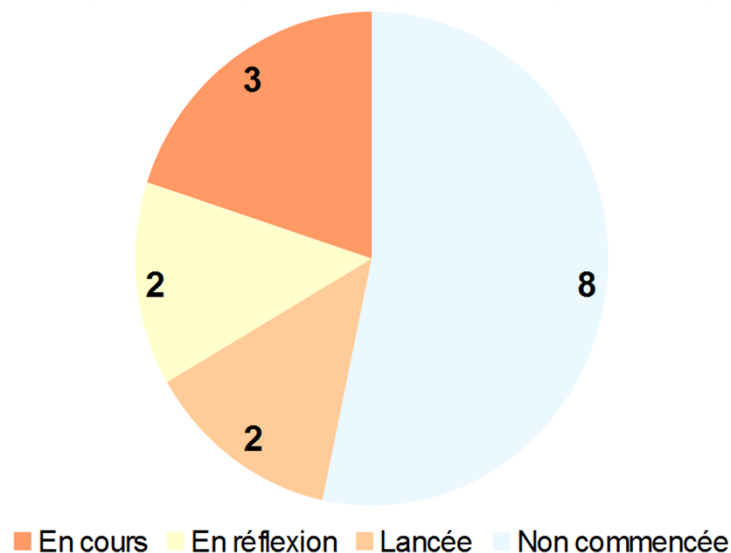
**Objectifs** : Créer les conditions pour un accès le plus immédiat possible à un logement et fluidifier les dispositifs d'hébergement, à travers :

- la mobilisation d'un accompagnement
- la formation de l'ensemble des partenaires à l'approche du « logement d'abord »,
- le renforcement des dispositifs d'orientation des publics
- la mobilisation de l'ensemble du parc existant,
- Le développement de réponses adaptées aux publics en souffrance psychique

### Principales actions 2019:

- Formation sur le logement d'abord pour accompagner le changement de culture et pratiques professionnelles
- Formation des travailleurs sociaux au système d'information nationale SI-SIAO
- Lancement d'une réflexion sur la mise en place des Ateliers Recherche Logement (ARL)

Nombres d'actions travaillées et état d'avancement en 2019



# Axe 2 : Fluidifier faciliter le parcours de l'utilisateur

- Point d'avancement – Aurore Mermet, CD 26.
- **Focus 2 - Les Espaces Information Logement, (EIL de Valence et Romans) -** Remy Coindet, Valence Romans Agglo et Anne Chatanay-Brosset, SOLIHA 26.



GTLU « PDALHPD » – 26 Septembre 2019

# L'Espace Information Logement

*Au sein de la*

valence  
ROMANS **AGGLO** |  
**MAISON DE L'HABITAT**

**MAISON DE L'HABITAT**

**Se loger  
à prix  
abordable**

Ici, conseil gratuit et personnalisé

Génial !  
ce logement social  
adapté à notre  
situation familiale !

SOiHA  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
DRÔME

adil  
information énergie

adil  
information logement

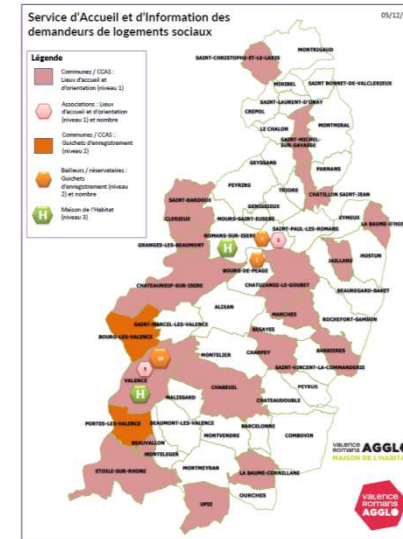
valence  
romans  
AGGLO

# Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des demandeurs de logements sociaux

Sous l'égide la Conférence Intercommunale du Logement réunie en décembre 2017, approbation d'un PPGD pour la période 2018 – 2023 :



# Un service d'information et d'accueil des demandeurs structuré sous forme de réseau



**Niveau 1 :**

**Accueillir & Informer les demandeurs**



**Niveau 2 :**

**Enregistrer les demandes de logement**



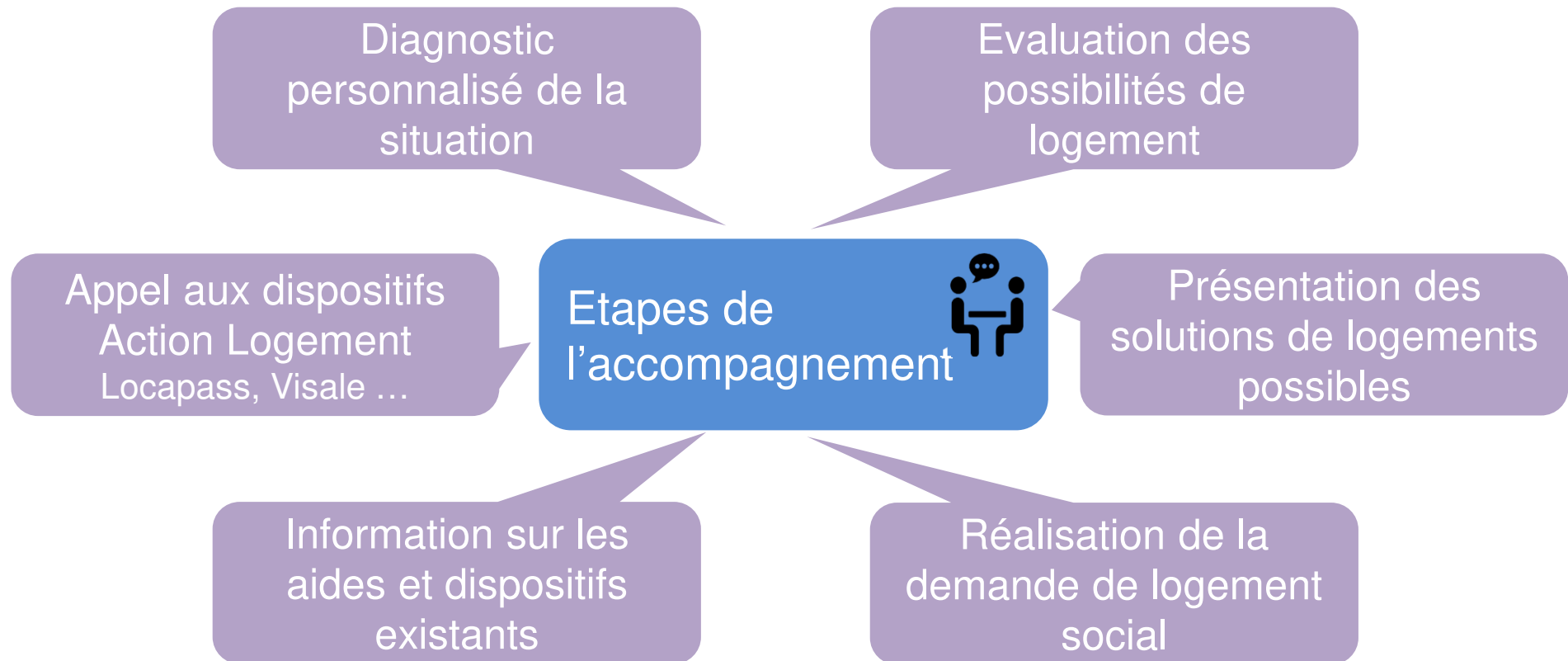
**Niveau 3 :**

**Accompagner les demandeurs dans leurs démarches**



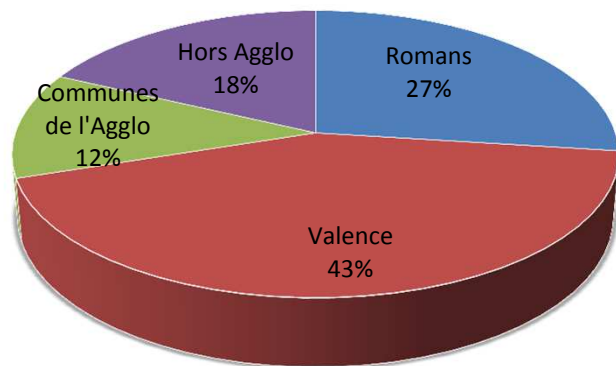
# L'Espace Information Logement de la MAISON DE L'HABITAT

*Pour accueillir, renseigner et accompagner les ménages dans leur projet logement.*



# L'Espace Information Logement : Bilan 2018

2254 personnes  
reçues en 2018



- ✓ 46 % moins de 30 ans
- ✓ 18% de familles monoparentales
- ✓ 51% de personnes seules
- ✓ 46% en situation précaire, sans emploi ou RSA



*2/3 des personnes ont bénéficié d'un accompagnement*



*Des personnes orientées majoritairement par les acteurs de l'accompagnement social et de l'emploi*



*Participation aux Commissions d'Examen des Situations Prioritaires*



# L'Espace Information Logement

*Une action aujourd'hui financée par :*



Perspectives :

- *Développement de l'action sur de nouveaux territoires*
- *Pérennisation financière du dispositif*

## Axe 3 - Articuler et développer les dispositifs de maintien

## Axe 4 - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

- **Point d'avancement** – Aurore Mermet, CD 26.



## Axe 3 : Articuler et développer les dispositifs de maintien dans le logement

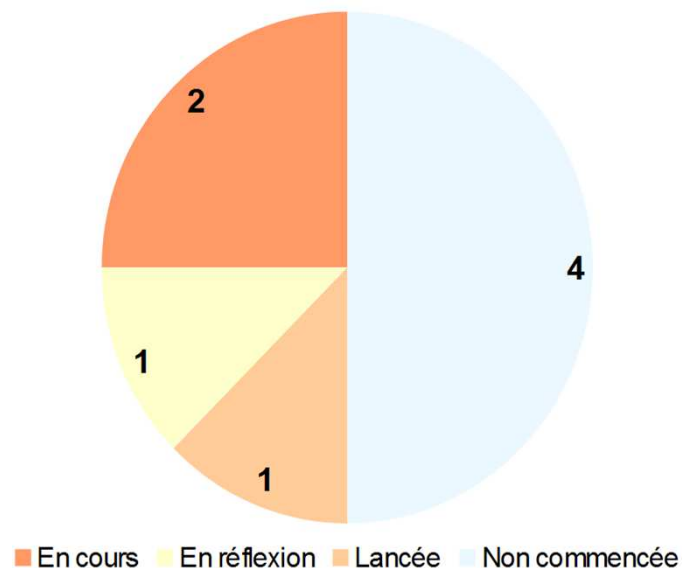
**Objectifs** : Renforcer les moyens visant au maintien des personnes dans le logement et prévenir les expulsions, à travers :

- le renforcement de la connaissance des outils existants par les ménages et les professionnels
- les mesures d'accompagnement et les aides au maintien
- les instances de prévention des expulsions
- des mesures pour répondre à la situation spécifique des ménages en difficultés dans le parc privé

### Principales actions 2019:

- Révision de la charte de prévention des expulsions en cours
- CCM et CES qui se poursuivent sur certains territoires

Nombres d'actions travaillées et état d'avancement en 2019



# Axe 4 : Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique en développant l'accompagnement et le repérage

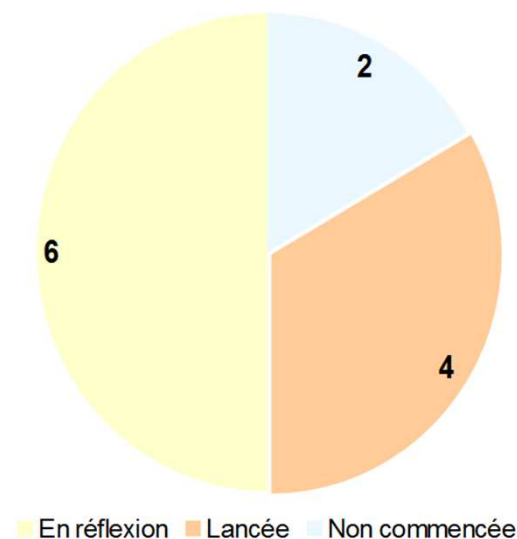
**Objectifs** : Rassembler la lutte contre l'habitat indigne et la lutte contre la précarité énergétique afin de :

- Améliorer le repérage des personnes en situation d'habitat indigne ou précarité énergétique
- Améliorer l'accompagnement des personnes dans la réhabilitation et la réappropriation du logement
- Améliorer les partenariats et la visibilité des dispositifs existants.

## Principales actions 2019:

- Réorganisation du PDLHIPE et nouvel arrêté
- Mise en place du dispositif ECORCE
- Dispositif d'accompagnement des personnes en situation d'incurie
- Renforcement du volet social dans les OPAH (Romans et St Vallier)
- 4 ateliers de sensibilisation LHI-PE
- Extension de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée sur la Drôme avec AEELA

Nombres d'actions travaillées et état d'avancement en 2019



## Axe 3 - Articuler et développer les dispositifs de maintien

## Axe 4 - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

- **Focus 3 - L'expérience de repérage des logements vacants indignes et des logements énergivores à Die** - *Pascal Albert, CC du Diois / Fabrice Poisson, CD 26 / Marianne Beck, SOLIHA 26 / Flavien Guérimand, ADIL 26*
- **Focus 4 - Information et repérage des allocataires de la CAF logés dans le parc privé et potentiellement en précarité énergétique** - *Claudie Aubry, CAF 26 / Florent Boissat, ADIL 26.*
- **Focus 5 - La mise en place du permis de louer de Saint Vallier** - *Adeline Menneron, CC Porte de DrômArdèche*
- **Focus 6 - Repérage et action pour lutter contre la précarité énergétique chez les agriculteurs et développer l'auto-réhabilitation (programme AéeLA)** *Nicole Barrallon, MSA Services Rhône Alpes / Marianne Beck, SOLIHA / Jacques Ebel, ADIL 26.*



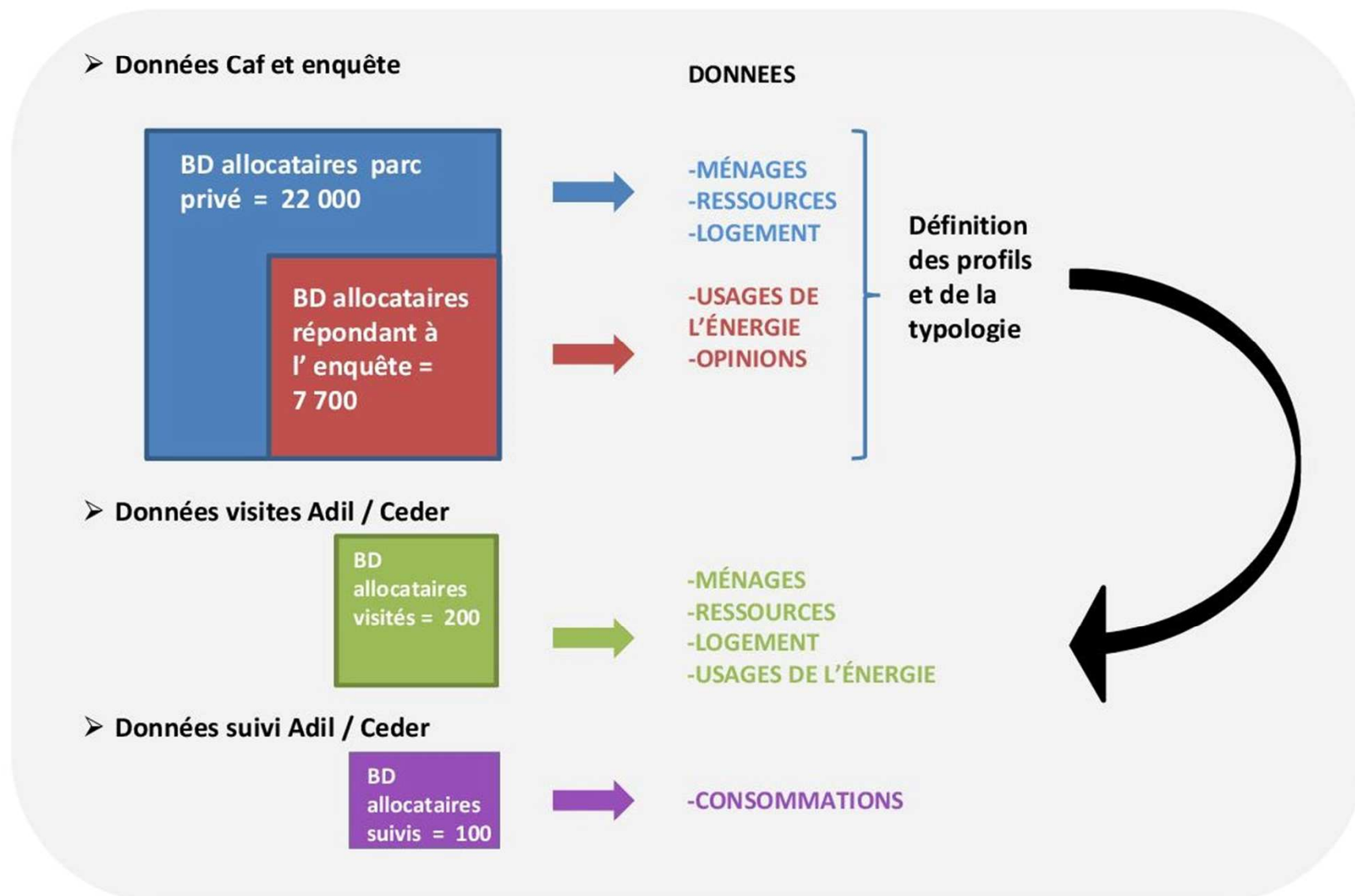
## Axe 3 - Articuler et développer les dispositifs de maintien

## Axe 4 - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

- **Focus 3 - L'expérience de repérage des logements vacants indignes et des logements énergivores à Die** - *Pascal Albert, CC du Diois / Fabrice Poisson, CD 26 / Marianne Beck, SOLIHA 26 / Flavien Guérimand, ADIL 26*
- **Focus 4 - Information et repérage des allocataires de la CAF logés dans le parc privé et potentiellement en précarité énergétique** - *Claudie Aubry, CAF 26 / Florent Boissat, ADIL 26.*
- **Focus 5 - La mise en place du permis de louer de Saint Vallier** - *Adeline Menneron, CC Porte de DrômArdèche*
- **Focus 6 - Repérage et action pour lutter contre la précarité énergétique chez les agriculteurs et développer l'auto-réhabilitation (programme AéeLA)** *Nicole Barrallon, MSA Services Rhône Alpes / Marianne Beck, SOLIHA / Jacques Ebel, ADIL 26.*



# Focus 4 – Observatoire des Taux d'Effort Energétiques (OTEE)



## Axe 3 - Articuler et développer les dispositifs de maintien

## Axe 4 - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

- **Focus 3 - L'expérience de repérage des logements vacants indignes et des logements énergivores à Die** - *Pascal Albert, CC du Diois / Fabrice Poisson, CD 26 / Marianne Beck, SOLIHA 26 / Flavien Guérimand, ADIL 26*
- **Focus 4 - Information et repérage des allocataires de la CAF logés dans le parc privé et potentiellement en précarité énergétique** - *Claudie Aubry, CAF 26 / Florent Boissat, ADIL 26.*
- **Focus 5 - La mise en place du permis de louer de Saint Vallier** - *Adeline Menneron, CC Porte de DrômArdèche*
- **Focus 6 - Repérage et action pour lutter contre la précarité énergétique chez les agriculteurs et développer l'auto-réhabilitation (programme AéeLA)** *Nicole Barrallon, MSA Services Rhône Alpes / Marianne Beck, SOLIHA / Jacques Ebel, ADIL 26.*





# Dispositif d'amélioration de l'habitat Et de lutte contre l'Habitat Indigne sur la ville de St Vallier Permis de Louer

# Le permis de Louer

## Préambule :

- Le diagnostic réalisé pour l'élaboration du PLH en 2015, a mis en évidence l'importance du parc de logement potentiellement indigne à l'échelle du territoire : **746 logements représentant environ 1700 habitants.**
- Ce chiffre préoccupant a motivé la décision de mettre en place un dispositif « permis de louer » dans le PLH 2017-2023 (action n° 6).
- Ce dispositif a été prévu par la loi ALUR pour lutter contre l'habitat indigne. Il permet aux EPCI ou aux communes volontaires, de soumettre la mise en location d'un logement par un bailleur soit à autorisation préalable, soit à déclaration.
- Le centre ancien de la ville de Saint-Vallier concentrant 20 % des situations repérées à l'échelle communautaire, il a été décidé d'expérimenter le dispositif « permis de louer » sur une partie du périmètre de l'OPAH-RU.
- Délibération du conseil communautaire le 8 novembre 2018

## Le permis de Louer

### Enjeux du permis de louer :

- Le permis de louer constitue un mécanisme de contrôle des logements du parc locatif dans le but de mettre fin aux logements indécents.
- *Pour mémoire la loi tendant à améliorer les rapports locatifs (n°89-462 du 06 juillet 1989) prévoit que « le bailleur est tenu de remettre un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique et à la santé des occupants, répondant à un critère de performance énergétique minimale le rendant conforme à l'usage d'habitation ».*

### Plus-values de ce dispositif sont multiples :

- Assurer un logement digne aux locataires,
- Lutter contre les marchands de sommeil
- Améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

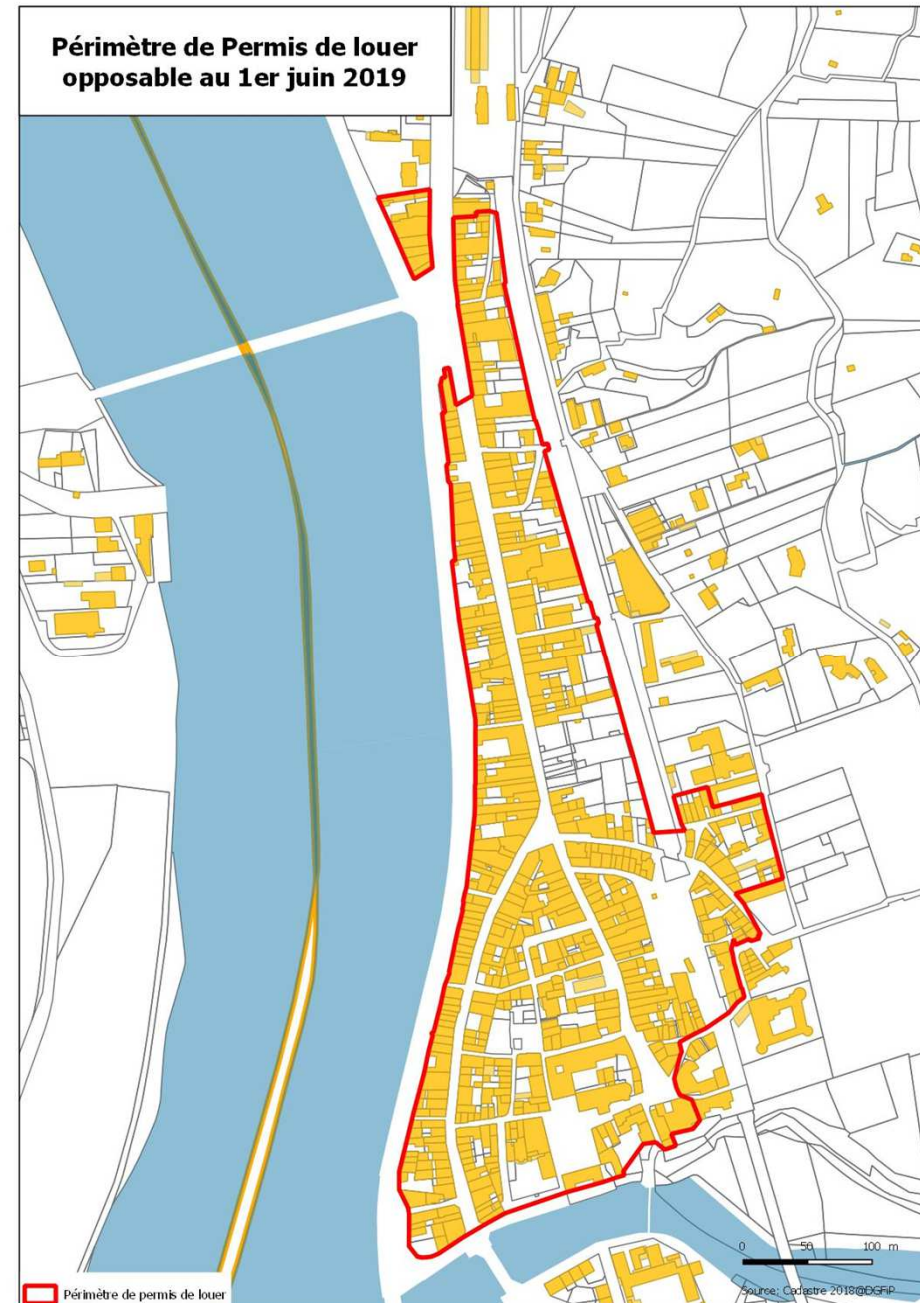
# Le permis de Louer

## Le Périmètre

En partie sur celui de l'OPAH RU

## Qui sera concerné ? :

Tout propriétaire dont le logement se trouve dans le périmètre, pour une première location ou un changement de locataire.



# Le permis de Louer

## La mise en œuvre

- La location est subordonnée à la délivrance d'une **AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION par le Président de la Communauté Porte de DrômArdèche, autorité compétente.**
- Le délai d'instruction : **1 mois**  
(accord tacite si le délai est dépassé)

**MISE EN ŒUVRE AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2019.**

# Le permis de Louer

## Les sanctions :

- Absence de dépôt d'autorisation : **amende de 5000€ maximum portée à 15000 € maximum** si récidive dans un délai de 3 ans ; notification par le Préfet
- Location suite à rejet : amende de 15 000 € maximum.
- Le produit des amendes est intégralement versé à l'Anah.
- Le défaut d'autorisation préalable supprime le bénéfice du paiement en tiers payant des allocations logement (CAF et MSA).

# Le permis de Louer - demande

- **Etape 1-** Dépôt de la demande en papier d'autorisation préalable en mairie de Saint-Vallier (service urbanisme) : CERFA + diagnostics techniques (performance énergétique/ plomb/amiante/installations gaz et électricité/ état des risques).
- **Etape 2** – Remise du récépissé :
  - si dossier complet accusé réception.
  - Si dossier incomplet demande des pièces manquantes (délai d'1 mois pour réponse). Non communiquées => abandon
- **Etape 3** – Analyse de la demande
  - Analyse des diagnostics en commission avec prestataire
  - Si doute =>Visite de contrôle (ne peut être imposée)
  - Proposition de décision aux élus (Maire et Président)
- **Etape 4** – Décision : notifiée au plus tard 1 mois après réception du dossier
  - Rejet si le logement porte atteinte à la sécurité ou santé des occupants. Cette décision sera assortie de prescriptions à mettre en œuvre pour remédier aux désordres constatés ; Une nouvelle demande devra être déposée après les travaux
  - Accord favorable : le logement peut être mis en location dans un délai de 2 ans. L'autorisation doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location

## Mise en place d'information

- Site internet Porte de DrômArdèche
- Tutoriel
- Question/réponse
- Courrier à l'ensemble des propriétaires
- Réunion avec les professionnels de l'immobilier
- Réunion avec les propriétaires

Porte de  
**DrômArdèche**  
Communauté de communes

Vous souhaitez **AMÉLIORER**  
votre habitation ?

Vous avez besoin de **CONSEILS**  
pour votre **PROJET DE CONSTRUCTION** ?

**OBJECTIF  
HABITAT**  
PORTE DE DROMARDECHE



Numéro unique  
**04 75 23 54 46**  
[habitat@portededromardeche.fr](mailto:habitat@portededromardeche.fr)  
[www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)



### Mise en place du Permis de louer sur Saint-Vallier pour lutter contre l'habitat insalubre et indigne

Depuis le 1er juin 2019, la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche et la ville Saint-Vallier s'engagent activement pour lutter contre l'habitat insalubre et indigne. [...]

[Lire la suite >>](#)

# Merci de votre attention



Ville de St Vallier – dispositif de lutte contre l’habitat indigne –

## Axe 3 - Articuler et développer les dispositifs de maintien

## Axe 4 - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

- **Focus 3 - L'expérience de repérage des logements vacants indignes et des logements énergivores à Die** - *Pascal Albert, CC du Diois / Fabrice Poisson, CD 26 / Marianne Beck, SOLIHA 26 / Flavien Guérimand, ADIL 26*
- **Focus 4 - Information et repérage des allocataires de la CAF logés dans le parc privé et potentiellement en précarité énergétique** - *Claudie Aubry, CAF 26 / Florent Boissat, ADIL 26.*
- **Focus 5 - La mise en place du permis de louer de Saint Vallier** - *Adeline Menneron, CC Porte de DrômArdèche*
- **Focus 6 - Repérage et action pour lutter contre la précarité énergétique chez les agriculteurs et développer l'auto-réhabilitation (programme AéeLA)** *Nicole Barrallon, MSA Services Rhône Alpes / Marianne Beck, SOLIHA / Jacques Ebel, ADIL 26.*



**Merci de votre attention**

Rendez-vous le 3 décembre 2019 !

